

07 JUIL. 1988

13056 =:

LE PREMIER MINISTRE

A

LES MINISTRE D'ETAT, MINISTRES ET SECRETAIRES D'ETAT

OBJET : Logements administratifs : recensement périodiques des frais de téléphone, de chauffage, d'eau, d'électricité et de gaz.

P.J. : Un modèle d'Etat.

Divers textes mettent à la charge du budget de l'Etat ou des Organismes Publics, totalement ou partiellement, les frais afférents aux abonnements au réseau des PTT, de la SONEDE ou de la STEG au titre des logements privés, appartenant à l'Administration ou loués par elle pour les besoins des agents nantis de certaines fonctions.

Ma circulaire n°37 en date du 3 mai 1988 a prévu le recensement de tous les logements appartenant à l'Etat et aux organismes publics ou loués par eux pour les besoins des agents de l'Administration.

En attendant l'exploitation de cette enquête, je vous prie de vous rapprocher des administrations des PTT, SONEDE et STEG pour demander l'individualisation des abonnements concernant les logements occupés par les agents de l'Etat et des Organismes publics à quelque titre que ce soit et dont les dépenses partielles ou totales sont prises en charge par le budget de votre départements ou des organismes sous tutelle.

Compte tenu de l'intérêt que j'attache à cette opération, je vous serais obligé des instructions que vous voudriez bien donner pour la transmission d'un état dont modèle ci-joint en annexe au Premier Ministère (Direction générale de Contrôle des dépenses Publiques) dans le mois suivant chaque semestre écoulé.

Enfin à titre indicatif et comme référence, il serait souhaitable de me transmettre le même état pour l'année 1987.

Le Premier Ministre

Signé:  HUBERT DE LA ROCHE

